

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de l'ISERE

Arrondissement de LA TOUR DU PIN

Commune de LA BALME LES GROTTES

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de membres :**

Afférents au Conseil : 10 + 2

En exercice : 15

Qui ont délibéré : 10 + 2

### Séance du 23 novembre 2024

Date d'affichage :

Date de la convocation : 18 novembre 2024

Acte rendu exécutoire après

Dépôt en Préfecture

Le :

Et publication ou notification

Le : .....

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-trois novembre à onze heures quarante minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Pierre BERTHELOT, Maire de la commune de La Balme-Les-Grottes.

**Présents** : BERTHELOT Elodie — CRÉBESSÈGUES Étienne — FRANHELLIN Jean-Claude — LORIOUX Hélène — MILLET Benoît — NOIRET Hélène — SIMIAN Régine — RODRIGUES BARBOSA Florent — TAVERNESE ROCHE Stéphanie.

**Absent(s) excusé(s)** : BONNIN Michèle — PELERIN Yves.

**Absent(s)** : JACQUIER Habiba — PARISSÉ Thomas — TORRES Gaëlle.

**Procuration(s)** : BONNIN Michèle à BERTHELOT Elodie — PELERIN Yves à BERTHELOT Jean-Pierre

**Secrétaire de séance** : CRÉBESSÈGUES Étienne

### Délibération n° 2024 060

#### **OBJET : PRESENTATION PROJET ABRIBUS PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME).**

Le Maire, Jean-Pierre BERTHELOT, informe l'assemblée que le Conseil Municipal de Enfants (CME) a un projet à lui présenter pour approbation.

Il laisse la parole au CME.

Le CME s'est régulièrement réuni et a opté pour le choix de la mise en place d'un abribus au Hameau de La Brosse afin d'améliorer le confort des élèves en cas de pluie mais aussi de veiller à leur sécurité.

Il existe un vieil abribus, vétuste et beaucoup trop petit pour accueillir les enfants et leurs parents. Il sera conservé et remis en état avec l'aide du CME.

Le CME présente l'emplacement pressenti et deux devis, avec pose ou sans pose de l'abribus.

Des demandes de subventions seront réalisées auprès des autorités compétentes. Les montants éventuellement alloués ne sont pas connus à ce jour.

#### **Choix n°1 : Sans pose – Abri + 3 Banc**

- Prix HT : 6 970.00€
- Prix TTC : 8 364.00€
- Délai de livraison : 10 semaines.

.../...

**Choix n°2 : Avec pose – Abri + 3 Banc**

- Prix HT 7 670.00€
- Prix TTC : 9 204.00€
- Délai de livraison : 10 semaines.

Monsieur le Maire précise qu'il faudra prévoir une dalle pour accueillir le nouvel abribus. Des devis complémentaires seront demandés.

Il propose dans un premier temps le choix n°2, avec pose de l'abribus.

Après concertation, le conseil municipal valide le choix n° 2 pour un HT de 7 670.00€, soit 9 204.00€ TTC dans les conditions précitées.

**Pour : 10 + 2**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire – Jean-Pierre BERTHELOT

Pour copie conforme.



REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de l'ISERE

Arrondissement de LA TOUR DU PIN

Commune de LA BALME LES GROTTES

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :

Afférents au Conseil : 10 + 2

En exercice : 15

Qui ont délibéré : 10 + 2

### Séance du 23 novembre 2024

Date d'affichage :

Date de la convocation : 18 novembre 2024

Acte rendu exécutoire après

Dépôt en Préfecture

Le :

Et publication ou notification

Le : .....

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-trois novembre à onze heures quarante minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Pierre BERTHELOT, Maire de la commune de La Balme-Les-Grottes.

**Présents** : BERTHELOT Elodie — CRÉBESSÈGUES Étienne — FRANCHELLIN Jean-Claude — LORIOUX Hélène — MILLET Benoît — NOIRET Hélène — SIMIAN Régine — RODRIGUES BARBOSA Florent — TAVERNESE ROCHE Stéphanie.

**Absent(s) excusé(s)** : BONNIN Michèle — PELERIN Yves.

**Absent(s)** : JACQUIER Habiba — PARISSÉ Thomas — TORRES Gaëlle.

**Procuration(s)** : BONNIN Michèle à BERTHELOT Elodie — PELERIN Yves à BERTHELOT Jean-Pierre

**Secrétaire de séance** : CRÉBESSÈGUES Étienne

### Délibération n° 2024 061

#### OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION PROJET ABRIBUS - REGION

Le Maire, Jean-Pierre BERTHELOT, rappelle à l'assemblée la mise en place d'un abribus au Hameau de La Brosse. Comme prévu lors de la présentation du projet par le Conseil Municipal des Enfants, il propose à l'assemblée de déposer une demande de subvention auprès de la Région.

Rappel du Projet :

#### Abribus avec pose → 3 Banc

- Prix HT 7 670.00€
- Prix TTC : 9 204.00€
- Délai de livraison : 10 semaines.

Monsieur le Maire précise qu'il faudra prévoir une dalle pour accueillir le nouvel abribus. Des devis complémentaires seront demandés.

Après concertation, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire ou son représentant à déposer une demande de subvention auprès de la Région et l'autorise à signer tout document afférent à ce projet.

**Pour : 10 + 2**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire – Jean-Pierre BERTHELOT

Pour copie conforme.



REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de l'ISERE

Arrondissement de LA TOUR DU PIN

Commune de LA BALME LES GROTTES

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :

Afférents au Conseil : 10 + 2

En exercice : 15

Qui ont délibéré : 10 + 2

### Séance du 23 novembre 2024

Date d'affichage :

Date de la convocation : 18 novembre 2024

Acte rendu exécutoire après

Dépôt en Préfecture

Le :

Et publication ou notification

Le : .....

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-trois novembre à onze heures quarante minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Pierre BERTHELOT, Maire de la commune de La Balme-Les-Grottes.

**Présents** : BERTHELOT Elodie — CRÉBESSÈGUES Étienne — FRANCHELLIN Jean-Claude — LORIOUX Hélène — MILLET Benoît — NOIRET Hélène — SIMIAN Régine — RODRIGUES BARBOSA Florent — TAVERNESE ROCHE Stéphanie.

**Absent(s) excusé(s)** : BONNIN Michèle — PELERIN Yves.

**Absent(s)** : JACQUIER Habiba — PARISSÉ Thomas — TORRES Gaëlle.

**Procuration(s)** : BONNIN Michèle à BERTHELOT Elodie — PELERIN Yves à BERTHELOT Jean-Pierre

**Secrétaire de séance** : CRÉBESSÈGUES Étienne

### Délibération n° 2024 062

#### OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION PROJET ABRIBUS - DEPARTEMENT

Le Maire, Jean-Pierre BERTHELOT, rappelle à l'assemblée la mise en place d'un abribus au Hameau de La Brosse. Comme prévu lors de la présentation du projet par le Conseil Municipal des Enfants, il propose à l'assemblée de déposer une demande de subvention auprès de la Région.

Rappel du Projet :

#### Abribus avec pose → 3 Banc

- Prix HT 7 670.00€
- Prix TTC : 9 204.00€
- Délai de livraison : 10 semaines.

Monsieur le Maire précise qu'il faudra prévoir une dalle pour accueillir le nouvel abribus. Des devis complémentaires seront demandés.

Après concertation, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire ou son représentant à déposer une demande de subvention auprès du Département et l'autorise à signer tout document afférent à ce projet.

**Pour : 10 + 2**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire – Jean-Pierre BERTHELOT

Pour copie conforme.



REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de l'ISERE

Arrondissement de LA TOUR DU PIN

Commune de LA BALME LES GROTTES

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de membres :**

Afférents au Conseil : 10 + 2

En exercice : 15

Qui ont délibéré : 10 + 2

### Séance du 23 novembre 2024

Date d'affichage :

Date de la convocation : 18 novembre 2024

Acte rendu exécutoire après

Dépôt en Préfecture

Le :

Et publication ou notification

Le : .....

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-trois novembre à onze heures quarante minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Pierre BERTHELOT, Maire de la commune de La Balme-Les-Grottes.

**Présents** : BERTHELOT Elodie — CRÉBESSÈGUES Étienne — FRANCHELLIN Jean-Claude — LORIOUX Hélène — MILLET Benoît — NOIRET Hélène — SIMIAN Régine — RODRIGUES BARBOSA Florent — TAVERNESE ROCHE Stéphanie.

**Absent(s) excusé(s)** : BONNIN Michèle — PELERIN Yves.

**Absent(s)** : JACQUIER Habiba — PARISSE Thomas — TORRES Gaëlle.

**Procuration(s)** : BONNIN Michèle à BERTHELOT Elodie — PELERIN Yves à BERTHELOT Jean-Pierre

**Secrétaire de séance** : CRÉBESSÈGUES Étienne

### Délibération n° 2024 063

#### OBJET : DEMANDES DE SUBVENTIONS PROJET ABRIBUS -

Le Maire, Jean-Pierre BERTHELOT, rappelle à l'assemblée la mise en place d'un abribus au Hameau de La Brosse. Comme prévu lors de la présentation du projet par le Conseil Municipal des Enfants, il propose à l'assemblée de déposer une demande de subvention auprès des autorités compétentes.

Rappel du Projet :

#### Abribus avec pose → 3 Banc

- Prix HT 7 670.00€
- Prix TTC : 9 204.00€
- Délai de livraison : 10 semaines.

Monsieur le Maire précise qu'il faudra prévoir une dalle pour accueillir le nouvel abribus. Des devis complémentaires seront demandés.

Après concertation, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire ou son représentant à déposer une demande de subvention auprès des autorités compétentes et l'autorise à signer tout document afférent à ce projet.

**Pour : 10 + 2**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire – Jean-Pierre BERTHELOT

Pour copie conforme.